



### SITE INTERNET

Vous voulez vous inscrire au centre communautaire d'entraînement ? Vous cherchez un règlement ? Vous voulez faire une demande de permis ? Vous voulez faire une demande de bac bleu ou de bac brun ? Rendez-vous sur notre site internet au [www.chambord.ca](http://www.chambord.ca). Vous y trouverez presque tout ce dont vous cherchez. Ce site a été pensé pour nos citoyens, mais aussi pour nos partenaires. Il permettra d'accompagner notre essor commun et de faciliter vos démarches. Nous vous souhaitons une bonne découverte du site.

### CONTENEURS À DÉCHETS / ÉCOCENTRE

Veuillez prendre note que les conteneurs à déchets de la Municipalité de Chambord doivent servir uniquement aux déchets domestiques. Tout autre rebut (branches d'arbre, pot de peinture, ameublement, etc.) doit être disposé dans un ÉCOCENTRE de la RMR du Lac-Saint-Jean.

Toute personne contrevenant au règlement sur les nuisances est passible **d'une amende de 300 \$.**



Vous pouvez consulter les heures d'ouverture des ÉCOCENTRE au [www.rmrlac.qc.ca](http://www.rmrlac.qc.ca)

### PROMENEUR DE CHIEN



Veuillez prendre note que lors des promenades avec votre chien, vous devez ramasser les excréments de celui-ci sous peine d'amende. Également, veuillez noter que les terrains de soccer ne doivent pas être utilisés comme des parcs à chien sous peine d'amende.

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Lors de la **Semaine d'action contre le racisme et l'égalité des chances**, deux personnes du personnel de la Municipalité de Chambord se sont formées sur les micro-agressions envers les personnes immigrantes et racisées le mercredi 27 mars dernier, et ce, dans le cadre de la Municipalité attrayante et afin d'améliorer notre service à la population. Nous espérons accueillir le mieux que nous pouvons les nouveaux arrivants de notre municipalité !

### ARROSAGE



Il est strictement interdit de laver ou nettoyer une cour extérieure au moyen d'un jet d'eau produit par l'aqueduc municipal.

#### AMENDES

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de 100 \$ pour une première infraction et de 300 \$ en cas de récidive.

Merci de votre collaboration !

### ZONES SCOLAIRES



Il est important de respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires.

Il est aussi important de respecter les traverses pour piétons et les brigadiers scolaires.

### MOTS CACHÉS



#### PRINTEMPS: MOTS CACHÉS NIVEAU 2

Les mots suivants sont cachés → ↓ et ↘

- |            |           |           |
|------------|-----------|-----------|
| ABEILLE    | INSECTE   | PARAPLUIE |
| AVRIL      | JARDIN    | POTAGER   |
| CHENILLE   | LAPIN     | POUSSIN   |
| COCCINELLE | LIBELLULE | SOLEIL    |
| FLAQUE     | OISEAU    | TORTUE    |
| FLEURS     | ORAGE     | VENT      |
| FRAISE     | PAPILLON  |           |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| O | R | A | G | E | F | S | G | T | P | L | S | P | G | A | R | V | M |
| V | P | F | J | C | A | R | F | I | O | O | I | O | V | Q | R | L | X |
| F | I | A | A | R | O | E | A | U | N | R | U | Y | L | V | U | I | J |
| L | Y | V | R | Y | P | C | L | I | O | S | T | S | X | E | O | B | C |
| A | P | D | D | A | N | O | C | N | S | I | E | U | S | D | I | E | H |
| Q | D | Z | I | V | P | F | T | I | R | E | S | C | E | I | V | L | E |
| U | W | F | N | R | U | L | L | A | N | L | J | E | T | I | N | L | N |
| E | D | B | N | I | D | G | U | E | G | E | A | F | A | E | B | U | I |
| P | A | P | I | L | L | O | N | I | U | E | L | P | H | U | H | L | L |
| X | X | U | G | Q | V | D | W | V | E | R | R | L | I | B | X | E | L |
| A | B | E | I | L | L | E | A | D | E | T | S | D | E | N | S | J | E |
| Q | L | W | H | V | E | N | T | I | J | F | V | D | F | L | X | S | D |

**ANALYSE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE - ROUTE 169/SECTEUR VAL-JALBERT**

La Corporation du Parc régional de Val-Jalbert a interpellé la Municipalité de Chambord afin d’obtenir son appui en vue de demander au MTMD de réaliser une analyse de sécurité approfondie dans l’ensemble de ce secteur, axée sur les aspects suivants :

- Réduction de la vitesse permise sur ce tronçon de la route 169 ;
- Reconfiguration des couloirs de circulation, notamment des voies de dépassement ;
- Amélioration de la signalisation, en annonçant clairement les accès aux différents sites.

Le conseil municipal a appuyé la Corporation du Parc régional de Val-Jalbert dans ses démarches et demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec de procéder à une analyse de sécurité routière approfondie pour le secteur de la route 169 donnant accès aux différentes zones d’opération du site touristique.

**EMBAUCHE - COORDONNATRICE TERRAIN DE JEUX 2024**

Le conseil municipal a autorisé l’embauche de madame Océane Guay au poste de coordonnatrice du terrain de jeux pour l’été 2024 selon l’entente de travail.

**LETTRÉ D’ENTENTE - AUGMENTATION SALARIALE RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Il a été accepté la signature d’une entente avec le syndicat pour établir le salaire de la responsable de la bibliothèque à 400 \$ par mois.

**AUTORISATION AÉROMODÉLISME AU PAVILLON MUNICIPAL**

Le conseil a autorisé le Club de modélisme de Saint-Prime à utiliser le stationnement du Pavillon municipal pour la pratique de vol aéromodélisme électrique seulement d’hiver, et ce du mois de janvier à mai 2024 et 2025.

**APPROBATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ INFORMATIQUE EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ**

Il a été entériné la recommandation du Comité informatique en matière de cybersécurité de la M.R.C. du Domaine-du-Roy qui propose à la Municipalité de Chambord de procéder à la mise en place des onze (11) recommandations à implanter dans notre organisation en considérant le fait que si la Municipalité ne procède pas, elle crée ainsi une faille potentielle de sécurité qui peut avoir une répercussion pour l’ensemble du territoire. L’estimation des couts pour la Municipalité est d’environ 20 560 \$ plus taxes, financé par le surplus accumulé non affecté.

**OCTROI DU MANDAT D’ARPENTAGE POUR LE PROJET DE VIRÉE ROUTE DE LA POINTE**

Le conseil municipal a attribué le mandat à CTR Caquette, Thériault et Renaud inc. pour la préparation d’un plan de morcellement et un plan d’accompagnement d’une demande à la CPTAQ dans le cadre du projet de la virée de la route de la Pointe pour un montant de 5 173,88 \$ avec taxes tel que soumissionner le 7 mars 2024 financé par le surplus accumulé non affecté.

**AUTORISATION DE PASSAGE - ULTRAMARATHON SAG LAC 2024**

Il a été autorisé à l’Ultramarathon Sag Lac 2024 à circuler dans les rues de la Municipalité de Chambord le 30 et 31 mai 2024.

**ENTENTE DE SERVICE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE**

Il a été approuvé l’entente de service avec la Municipalité de Lac-Bouchette en date du 26 mars 2024 pour le support en administration au montant de 75 \$ de l’heure pour un maximum de 14 heures par semaine.

**OCTROI DU MANDAT POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN HYDROGÉOLOGIE**

Le conseil municipal a attribué le mandat à Aqwater-Eau pour des services professionnels en hydrogéologie pour le forage et la construction du nouveau puits de captage d’eau souterrain « P-1B » pour un montant de 72 296,28 \$ avec taxes tel que soumissionné le 2 février 2024, financé par le surplus accumulé non affecté.

**AUTORISATION DE PAIEMENT - PRO-GESTION**

Il a été approuvé le paiement à Pro-Gestion pour des services professionnels en accompagnement et processus de sélection pour un montant de 6 131,61 \$ avec taxes pour les factures 46 et 47, financé par le surplus accumulé non affecté.

**DONS ET COMMANDITES**

| Organisme                                 | Montant  |
|---|--|
| Brunch de l’UPA                           | 175 \$ et l’achat d’un billet  |
| Monsieur Bruno-Pier Doré - Rodéo 2024     | Abonnement d’un (1) an au centre d’entraînement (210 \$) conditionnel à une visibilité |
| Grand rassemblement des Premières Nations | 250 \$   |

**APPUI AU PROJET «CAFÉ-TRICOT» DU CERCLE DES FERMÈRES DE CHAMBORD**

La Municipalité de Chambord a appuyé la demande du Cercle des fermières de Chambord au programme MADA de la M.R.C. du Domaine-du-Roy pour le projet Café-Tricot pour un montant de 3 260 \$ et que la Municipalité ne participe pas financièrement à ce projet.

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 02-46-2024 POUR OFFICE D'HABITATION DES 5 FLEURONS – BUDGET PRÉVISIONNEL 2024**

La Municipalité de Chambord s'est engagée à assumer sa quote-part de 10 142 \$ pour les investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés et plus particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures au lieu de 9 969 \$.

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-767 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-621 DE MANIÈRE À PRÉVOIR UN CADRE NORMATIF POUR LES TERRAINS DE CAMPING EN COOPÉRATIVE DANS LA ZONE 3REC ET PERMETTRE LES USAGES DE RÉCRÉATION INTENSIVE DANS LA ZONE 1AF**

Le présent règlement vise à établir un cadre normatif différent entre la Coop Camping Chambord et le camping situé dans le secteur de Chalets et Spa Lac-Saint-Jean.

**PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 6 MAI À 19 H**

**ATELIER DE PEINTURE CLIN'ART**

**Cours de peinture à l'huile**



Cet atelier dont la professeure est **madame Céline Brisson, artiste-peintre**, offre des cours de peinture à l'huile à Chambord.

Une journée par mois, soit le **SAMEDI de 9 h à 16 h** à la salle communautaire Gaston-Vallée au 72 boulevard de la Montagne.

Vous pourrez **APPRENDRE** à peindre, **APPRENDRE** différentes façons d'appliquer la peinture à l'huile ou parfaire votre technique tout cela dans une atmosphère fort agréable.

Pour les débutants et/ou intermédiaires

Pour information, Marjolaine Ouellet : 418 342-6994

**FRIPERIE CHEZ MAR-JO**

**AVRIL, MAI 2024**

**EN APRÈS-MIDI DE 13 H À 15 H**

Les mardis 16, 23 et 30 avril

Les mardis 7, 14, 21 et 28 mai

Jeudi 18 et 25 avril

Les jeudis 9, 16, 23 et 30

Madame Rogère Cloutier : 418 342-6909

Notre bac de récupération de vêtements est ouvert pour les dons au sous-sol de l'église côté Mairie.



**MDJ L'ENTRE-PARENTHÈSE**

**Cueillette de bouteilles**



Nous ne procédons plus à des collectes de bouteilles vides faute de camions et d'adultes bénévoles. Cependant, nous les récoltons toujours dans le cabanon conçu à cet effet devant la Maison des jeunes. Si vous en avez et que vous n'êtes pas en mesure de venir les porter, communiquez avec nous et nous irons les chercher ! Merci de votre générosité !

**Information spéciale**

La Maison des jeunes se voit dans l'obligation de fermer 1 soir semaine soit le mercredi soir, faute d'intervenant (e). Nous espérons vivement que la situation se rétablisse rapidement afin de faire plus pour nos ados ! La MDJ est ouverte les lundis, jeudi, vendredi de 18 h à 21 h et les mardis, nous sommes au gymnase de l'école de 18 h à 21 h.

**Aide aux devoirs**

La Maison des jeunes offre gratuitement de l'aide aux devoirs pour les ados. Il faut cependant qu'il s'inscrive à la MDJ afin d'avoir la ressource pour y répondre.



**Journée familiale**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à nos activités offertes lors de la semaine de relâche. Il est vrai que la planification qui avait été présentée a dû être modifiée compte tenu des conditions de la température, mais nous en sommes quand même bien fiers ! Merci et à l'an prochain !

À la suite de la présentation du rapport de la consultation citoyenne du 25 janvier dernier organisé par la Corporation de développement, le comité MADA s'est rencontré pour prendre connaissance des nouveaux besoins de la population.

Comme à chaque rencontre, le comité fait un bilan des actions réalisées du plan d'action MADA de la Municipalité et vise les prochains objectifs.

Le prochain projet du comité MADA est l'inauguration du circuit d'entraînement pour les aînés autour de la salle communautaire, c'est pourquoi le Comité vous invite à venir inaugurer le parcours, le 8 mai 2024 à 13 h 30. Nous allons parcourir les 10 exercices pour ensuite terminer avec du café et des galettes dans la salle communautaire. L'objectif de cette inauguration est de faire découvrir le circuit et qu'il soit utilisé un maximum par la population.



### FADOQ-ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle du Club FADOQ Cordialité de Chambord se tiendra le jeudi 25 avril 2024 à 16 h à la salle Gaston-Vallée située au 72 boulevard de la Montagne, Chambord. À cette occasion, il y aura présentation et adoption du rapport annuel pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024. Il y aura également lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 avril 2023 qui devra être accepté par les membres. Nous procéderons également aux élections des administrateurs suivis d'une période de questions.

À 17 h 30, un souper sera servi gratuitement pour les membres de la FADOQ Cordialité de Chambord et vous devez absolument assister à l'assemblée. Le souper est également gratuit pour les non-membres. Une confirmation de votre présence est obligatoire avant le mardi 23 avril 2024. Vous pouvez apporter vos consommations. Pour réservation ou information, vous pouvez communiquer avec les personnes suivantes :

|                             |              |
|-----------------------------|--------------|
| Madame Christiane Gilbert : | 418 342-6595 |
| Madame Léna Girard :        | 418 342-6925 |
| Madame Hélène Blais :       | 418 342-6953 |
| Madame Nicole St-Pierre :   | 418 342-6462 |
| Madame Denise Boudreault :  | 418 342-1246 |
| Madame Candide Bérubé :     | 418 342-1039 |
| Monsieur Denis Tremblay :   | 418 218-1515 |

### BASEBALL



La Municipalité de Chambord ainsi que les parents bénévoles du baseball souhaitent recruter d'autres parents afin d'organiser les entraînements des jeunes lors de l'été 2024. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec madame Laurette Crozet au 418 342-6274 poste 206 ou par courriel à [developpement@chambord.ca](mailto:developpement@chambord.ca). Les inscriptions débuteront vers le début juin.

**Bienvenue à tous !**

### PAVILLON DU GOLF DES CÈDRES DE CHAMBORD



1, 2, 3 go à vos bâtons !

Surveillez notre date d'ouverture sur notre page Facebook (Club de golf des cèdres) dans les prochains jours.

Gérard Lavoie, président

### INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 8 mai 2024  
Date de publication le 10 mai 2024

